

Déclaration d'une activité bénévole pour le compte d'une organisation sans but lucratif

Pourquoi cette déclaration ?

Vous êtes chômeur ou chômeur avec complément d'entreprise et vous souhaitez exercer une activité bénévole pour le compte d'une organisation sans but lucratif (asbl, organisme public, etc.) avec maintien de vos allocations.

Vous devez en faire préalablement la déclaration au moyen du présent formulaire.

Pour exercer une activité bénévole et gratuite pour le compte d'un particulier, vous devez remplir le FORMULAIRE C45A.

Base légale: art. 45bis AR 25.11.1991

Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations :

- contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).
- Lisez la feuille info n°T42 "Pouvez-vous exercer une activité bénévole pour un particulier ou une organisation ?"

Cette feuille info est disponible auprès de votre organisme de paiement ou du bureau de chômage de l'ONEM ou peut être téléchargée du site internet

www.onem.be.

Que devez-vous faire du formulaire?

Vous remplissez préalablement la PARTIE I.

Vous demandez à l'organisation pour qui l'activité bénévole doit être exercée de remplir la PARTIE II.

Vous trouverez, dans la marge de gauche, des informations qui vous aideront à remplir ce formulaire.

N'oubliez pas de mentionner votre numéro NISS également sur les pages 2 et 3 du formulaire.

Vous remettez le formulaire rempli à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) avant d'entamer l'activité.

Et ensuite?

L'organisme de paiement transmet le formulaire à l'ONEM.

L'ONEM vous envoie un courrier avec sa décision.

Dans l'attente de la décision de l'ONEM, vous devez continuer à respecter toutes vos obligations en tant que chômeur.



Déclaration d'une activité bénévole pour le compte d'une organisation sans but lucratif

Art. 45bis AR 25.11.1991

cachet dateur de
l'organisme de paiement

Partie I : à remplir par le chômeur ou le chômeur avec complément d'entreprise

Votre identité

Prénom et nom

Votre numéro NISS se trouve sur
votre carte d'identité.

Numéro NISS _____ / _____ - _____

Les données « téléphone » et « e-mail » sont facultatives.

Téléphone _____

E-mail _____

Votre activité bénévole

Cochez les cases qui s'appliquent à
votre situation.

Je souhaite exercer une activité bénévole pour le compte d'une organisation
sans but lucratif.

Nom de cette organisation : _____

Je souhaite exercer cette activité bénévole :

☐ durant la période du _____ au _____

☐ pour une durée non limitée.

Je souhaite exercer cette activité :

☐ sur base occasionnelle, à savoir : fois par mois et fois par an.

☐ le ou les jours suivants ☐ lu ☐ ma ☐ me ☐ je ☐ ve ☐ sa ☐ di

☐ mais la fréquence n'est pas déterminable à l'avance. **Dans ce cas, mentionnez la raison:**

Le nombre maximum d'heures de l'activité :

☐ s'élève à heures par semaine et par mois

☐ n'est pas déterminable à l'avance. **Dans ce cas, mentionnez la raison:**

Répondez 'non' si vous recevez
uniquement le remboursement des frais
réels (matériaux, transport,...).

Pour pouvoir être cumulée avec les
allocations de chômage, cette indemnité
forfaitaire de remboursement de frais ne
peut dépasser un certain montant
journalier. Le total des indemnités
journalières ne peut en outre dépasser
un montant annuel maximal. Vous
pouvez trouver ces montants dans la
feuille info T42 sur le site www.onem.be

Je percevrai une indemnité de la part de l'organisation :

☐ non.

☐ oui.

Montant EUR par ☐ heure ☐ jour ☐ semaine ☐ mois

☐ il s'agit d'une indemnité forfaitaire de remboursement de frais

☐ il s'agit d'une autre indemnité ou avantage matériel à savoir :



N° registre national (NISS) ____ / ____ - ____

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l'ONEM. Plus d'infos sur www.onem.be

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.
Je mentionne mon numéro de registre national (NISS) également en haut des pages 2 et 3.

Date : ____ / ____ / ____

Signature

Partie II : à remplir par l'organisation

L'organisation

Cochez les cases qui s'appliquent à votre organisation.

Nom

Rue et numéro

Code postal et commune

Numéro d'entreprise _____

L'organisation est :

☐ un service public

☐ une ASBL, dont le **but social** est

☐ autre,

dont le **but social** est

Numéro d'autorisation générale de l'ONEM (voir FORMULAIRE C45F) :

Y02/ / I45bis

Facultatif : à compléter seulement si l'ONEM vous a octroyé un numéro d'autorisation dans le cadre d'un projet interrégional (l'organisation est implantée dans tout le pays ou dans différentes régions et/ou occupe des bénévoles de différentes régions de chômage).

L'activité

Attention :

Dans le cadre d'une activité bénévole, un remboursement forfaitaire des frais peut être accordé (article 13 de la loi du 3.07.2005)

Pour être cumulable avec les allocations de chômage, ce remboursement forfaitaire des frais ne peut dépasser un certain montant journalier. Le total des indemnités journalières ne doit pas dépasser une limite annuelle. Vous trouverez ces montants dans la feuille-info E39 sur le site www.onem.be

Je confirme la déclaration du chômeur ou du chômeur avec complément d'entreprise concernant l'exercice de l'activité bénévole.

Je décris brièvement cette activité bénévole :

Je précise qui sont les bénéficiaires des services offerts par mon organisation :

Je précise la contrepartie que doivent payer ces bénéficiaires en échange du service offert :

L'activité est exercée :

☐ à l'adresse de l'organisation.

☐ à une autre adresse, à savoir :

Signature

Date : ____ / ____ / ____ Signature responsable

Cachet

Personne de contact :

Téléphone :